

La loi Climat va-t-elle permettre de freiner le “greenwashing” ?

Baldon Avocats
5 mai 2021

Mathieu Jahnich, spécialiste de la communication responsable, se penche sur les amendements au projet de loi Climat et résilience visant à durcir la lutte contre le blanchiment écologique, et s’appuie sur l’analyse par Clémentine Baldon de ces dispositions.

Extrait : « (...) Selon l’avocate Clémentine Baldon, qui a récemment listé les outils juridiques pour lutter contre le greenwashing, **cet amendement ne devrait pas en soi faciliter les actions contre les allégations environnementales trompeuses puisqu’elles étaient déjà possibles sur le fondement de l’interdiction des pratiques trompeuses.**

En revanche, il met un coup de projecteur sur le greenwashing et pourrait inciter la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) et les juges à davantage se saisir du sujet.

Ainsi, la perspective de sanctions financières et d’une médiatisation plus forte des décisions devrait inciter les annonceurs et leurs agences à davantage de prudence dans leur usage de l’argument écologique (...) ».

Pour lire la tribune de Mathieu Jahnich en intégralité : La loi Climat va-t-elle permettre de freiner le “greenwashing”